

UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC.

Décembre 2019

25^{ième} anniversaire de l'Union

Un 25^{ième} anniversaire ça se fête! Et nous avons souligné les 25 ans de notre association, 1994 - 2019, par des activités de toutes sortes : un délicieux souper célébration suite à l'AGA a permis non seulement de fêter ensemble mais aussi de se remémorer les années passées et les premiers arrivants au lac Vert dont la famille Noël, la famille Lavoie, la famille Legault, la famille Duquette et autres telles que Fillion, Cyr, Robitaille, Saint-Denis, Robillard pour n'en nommer que quelques-unes qui ont tracé les premiers sentiers d'accès à notre lac. D'autres activités de célébration ont inspiré une bonne participation : cinéma-bateau, chasse aux trésors, randonnée nocturne de canot, concours photos avec nos gagnants, Maya Séguin (1^{ier} prix), Karine Duquette (2^{ième} prix), Monique Gauthier et Alain Lamarche (ex-aequo au 3^{ième} prix), traversée du lac à la nage. Un grand merci à notre comité organisateur Monique Gauthier, Karine Duquette et Marie-Claude Lamarche. Vous pouvez voir les photos prises lors des activités sur notre site internet : lacvertmontpellier.org Si vous avez des idées d'activités ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous en faire part et nous pourrions circuler l'invitation.

Conseil d'administration

Soulignons les résultats des élections tenues lors de l'AGA 2019. Votre Conseil d'administration se compose de Pierre Bédard, vice-président, Marie-Claude Lamarche, trésorière, Suzanne Faure, secrétaire, Monique Gauthier, administratrice attitrée au dossier des communications et Hélène Crevier, présidente. Le C.A. accueille de plus Francine Leduc, membre ad hoc nommée par le C.A. dans le cadre de son plan de relève, sans droit de vote au C.A.

Un merci spécial à Alain Lamarche notre trésorier sortant pour sa contribution au bon fonctionnement des finances de notre Association.

L'Union, son rôle et ses obligations

C'est dans cette optique de relève que nous vous invitons toutes et tous, non seulement à être membres mais aussi à vous impliquer activement soit au C.A. soit dans les divers dossiers. L'Union du lac Vert, c'est votre association et elle existe pour défendre vos intérêts d'une seule et même voix ; elle exerce un pouvoir de force lorsqu'il s'agit de faire des représentations ou des revendications. C'est grâce au fait que nous ayons une Association que nous avons pu inscrire le lac Vert au réseau de surveillance volontaire des lacs, que nous avons pu rencontrer les

représentants des ministères et faire valoir nos intérêts. Actifs ou pas, tous les propriétaires en bénéficient! L'Union des propriétaires et citoyens du lac Vert Inc., comme le nom le dit, est incorporée avec un statut d'organisation à but non-lucratif et est régie par la loi qui exige la tenue annuelle d'une assemblée générale de ses membres. Nous vous invitons tous à être membres. La cotisation annuelle sert à couvrir les dépenses faites pour un intérêt commun et pour créer un fonds nécessaire à couvrir des dépenses reliées à la protection de notre environnement. Ce sont des propriétaires comme nous tous qui ont travaillé bénévolement à la création de notre association ; c'est à nous de contribuer activement à sa continuité. Nous sommes grandement reconnaissant du travail de tous les bénévoles qui s'impliquent présentement et ce à tous les niveaux. À titre d'exemples, ce travail a permis une coupe de bois en 2010 réduite et respectueuse de nos rives, des territoires protégés de l'autre côté du lac, une vigilance constante de la qualité de l'eau et des espèces envahissantes qui pourraient la menacer, une reconnaissance formelle de nos préoccupations et revendications auprès de divers ministères provinciaux touchant l'environnement. Avis aux intéressés de communiquer avec nous votre disponibilité à participer au C.A. à court ou long terme pour assurer une relève dans tous les dossiers.

Sécurité et environnement

En ce qui a trait au dossier Sécurité nous avons une liste de contacts importants sur notre site Web pour faciliter la tâche de chaque propriétaire à communiquer avec les autorités concernées lors de situations nuisibles à notre environnement et aux riverains. Par cette liste, nous réitérons la responsabilité de chacun de respecter les lois et d'agir promptement auprès de voisins ou visiteurs qui nuisent au bon voisinage et à l'environnement du lac.

Un rappel que la protection de notre environnement et la sécurité de tout un chacun demeurent des objectifs fondamentaux de notre Union. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de protéger l'environnement, la faune, la flore et la précieuse qualité d'eau du lac Vert. Des règles de sécurité de base s'appliquent sur le lac : la sécurité des baigneurs et des petites embarcations est à respecter. Pour ce qui est des embarcations à moteur, la vitesse et la distance des berges sont à surveiller. Nous avons tous également la responsabilité de sensibiliser et d'aviser nos visiteurs ou locataires afin qu'eux aussi se préoccupent sérieusement de l'environnement et de la sécurité des gens du lac Vert.

Nous sommes présentement à étudier diverses options de panneaux publics pour aviser de bien laver toute embarcation et/ou accessoire qui aurait été sur un autre plan d'eau que celui du lac Vert avant de mettre à l'eau. Ceci afin de prévenir l'arrivée d'espèces envahissantes dans notre lac qui présentement affectent plusieurs lacs au Québec. Nous avons commencé une campagne de sensibilisation à cet effet : voir les articles sur notre site Web. Nous prévoyons installer des panneaux au printemps prochain. À remarquer, la pancarte à droite au haut de la côte : merci à Gilles Trottier d'avoir gentiment réparé et rafraîchi cette pancarte maintenant prête à recevoir la nouvelle affiche.

Site Web

Notre site web a été mis à jour. Un gros merci à notre Webmestre, Jean Rochon. Nous vous invitons à vous y promener, à lire les articles et les différentes sections, regarder les photos. Vous y trouverez des renseignements pertinents à notre Union et à l'environnement. Si vous n'êtes pas inscrits au site, nous vous invitons à le faire. Vous recevrez ainsi une notification vous indiquant toute nouvelle parution sur le site.

AGA 2019

Lors de l'AGA 2019 Hélène a fait part aux membres des activités du C.A. 2018-2019. En bref : participation à une consultation publique - Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O) et rétroaction écrite; participation à une journée de rencontre entre groupes environnementaux dans le cadre de la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais; envoi d'une lettre à la Municipalité concernant l'entretien des chemins et canaux pour éviter l'écoulement du sable dans l'eau du lac; suivis auprès de la Municipalité concernant la prévention des risques liés aux branches et arbres longeant les chemins; contacts et suivis auprès des représentants du Ministère des forêts, de la faune et des parcs; contacts avec le personnel du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour questions et conseils; rapport du Comité consultatif en urbanisme et environnement dont Pierre Bédard est le président; préparation du calendrier et démarches liées aux activités du 25^{ième} anniversaire de l'Union; épiluchette sur le terrain de la famille Legault.

En plus des dossiers ci-haut mentionnés, il y a eu les démarches administratives telles que rapport d'impôt 2018, envoi pour le renouvellement d'adhésion des

membres, envois/articles à Jean Rochon webmestre et aux membres, envoi des Fêtes, avis de convocation à l'AGA, réunions du C.A.

À l'AGA lors de l'item Parole aux membres plusieurs individus ont fait part aux membres de certains points ou enjeux et entamé une discussion auprès de l'assemblée. Ils ont invité le C.A. à se pencher sur les sujets suivants pour évaluer la mise en œuvre potentielle : la mise sur pied d'un mécanisme de surveillance des propriétés (le programme Bon voisin bon œil de la Sûreté du Québec n'étant plus en vigueur dans notre Municipalité), un rappel pour que les bateaux ne passent pas si près des berges, la possibilité de mettre des affiches pour ralentir les voitures, un suivi auprès de la Municipalité pour explorer la possibilité de mettre des ponts d'eau au lac Vert à des endroits stratégiques en cas de besoin. Le C.A. est en train de se pencher sur les diverses questions des membres tout en restant dans le cadre de son mandat. Il est important de savoir que certaines préoccupations ne relèvent pas de la responsabilité de l'Union mais de la responsabilité soit de la Municipalité, Sûreté du Québec ou gouvernements. Voilà en bref l'année 2019 de votre Union. Nous continuerons à veiller aux divers dossiers qui touchent l'environnement et la qualité de vie des propriétaires et citoyens du lac Vert. Comme par le passé, souhaitons-nous une année 2020 engagée envers ce précieux lac Vert et notre communauté qui a le privilège de s'y retrouver.

**Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année!
Amour, bonheur, paix, sérénité et bien sûr la santé !**

Francine, Hélène, Monique, Marie-Claude, Suzanne et Pierre